

Évaluation des lacunes dans les politiques et les données pour orienter la mise en œuvre du Programme 2030 au Canada

La mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) doit être guidée par des évaluations des lacunes dans les politiques et les données. Ces évaluations sont essentielles à la sélection des priorités politiques, cibles nationales, indicateurs et niveaux de référence nationaux.

Principaux messages

- Une pratique courante émergente pour les gouvernements consiste à évaluer les politiques et les données pour guider la mise en œuvre du Programme 2030. Les institutions du gouvernement fédéral ont le mandat d'évaluer leurs politiques à la lumière de la mise en œuvre du Programme 2030 et Statistique Canada a relevé les données disponibles pour suivre les progrès.
- Les résultats de l'évaluation des politiques du gouvernement du Canada doivent être accessibles public. L'élaboration de la Stratégie nationale pour le Programme 2030 fournit une occasion de décrire clairement les lacunes dans les politiques, les programmes, les priorités, les cibles, les indicateurs et les niveaux de référence nationaux existants, ainsi que les secteurs dans lesquels il faudrait déployer davantage d'efforts.
- Il convient d'aider les administrations provinciales, territoriales et municipales à évaluer leurs politiques et leurs données à la lumière du Programme 2030 en adoptant une approche inclusive et participative qui permet de cerner les priorités locales pour sa mise en œuvre.



La présente note d'information fait partie de la série de documents sur les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030 produits par le British Columbia Council for International Cooperation (BCCIC) et le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCI) et financé en partie par le Gouvernement du Canada par le Programme des objectifs de développement durable.

Produit en collaboration avec :



Introduction

En 2015, des dirigeants de différents pays ont adopté le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) (Programme 2030) des Nations Unies. Le Programme 2030, qui présente 17 objectifs de développement durable (ODD), comprend un plan de transformation pour les personnes et la planète. Il vise à promouvoir une prospérité partagée, la durabilité de l'environnement et des progrès en matière de développement durable qui ne laissent personne de côté. Pour concrétiser le Programme 2030, il faut adopter une approche pansociétale. Les gouvernements, les citoyens, les organisations de la société civile, le milieu universitaire et le secteur privé ont tous des rôles à jouer pour contribuer à la réalisation des résultats du développement durable.

Près de quatre ans après l'adoption du Programme 2030, bien des pays ont mis en place des éléments de base pour assurer sa mise en œuvre, comme le montre l'examen des rapports transmis par les gouvernements au [Forum politique de haut niveau sur le développement durable des Nations Unies](#) en 2016, en 2017 et en 2018. De nombreux pays ont intégré les ODD dans des cadres stratégiques. Des mécanismes institutionnels et de gouvernance ont été établis pour suivre et évaluer les progrès de sa mise en œuvre. Des partenariats intersectoriels et des systèmes de suivi et d'évaluation sont en train de voir le jour. Les pays ne progressent toutefois pas à la même vitesse, et ce concernant plus particulièrement la mesure dans laquelle les pays ont localisé la mise en œuvre du Programme 2030, intégré les éléments de transformation de celui-ci dans les politiques et les pratiques, et créé des environnements favorables aux contributions pansociétales du développement durable.

Évaluation des lacunes dans les politiques et les données

Il est essentiel d'évaluer les lacunes dans les politiques et les données pour orienter les priorités politiques, les cibles, les indicateurs et les niveaux de référence nationaux associés à la mise en œuvre du Programme 2030. Cette évaluation aide à étayer les approches de mise en œuvre par des données probantes sur les progrès et les lacunes dans les politiques, les programmes et les données. La [note d'orientation](#) publiée par le Programme des Nations Unies pour le développement au sujet des données et du suivi du Programme 2030 précise qu'une évaluation des statistiques disponibles constitue un point de départ pour suivre la mise en œuvre des ODD. Comme indiqué dans la note d'information sur [l'intégration et la cohérence des politiques](#) publiée dans le

cadre de la présente série de notes, l'évaluation des politiques et des programmes en place est aussi la première étape à suivre afin d'élaborer des politiques efficaces pour mettre en œuvre le Programme 2030.

La présente note d'information décrit dans les grandes lignes les pratiques courantes émergentes et les bonnes pratiques relatives à l'évaluation des lacunes dans les politiques et les données pour orienter l'approche du Canada quant à la mise en œuvre du Programme 2030. Elle prend appui sur l'évaluation des [rapports d'examen national volontaire \(ENV\)](#) soumis au Forum politique de haut niveau par différents pays pour la période allant de 2016 à 2018. Collectivement, les rapports d'ENV sont des éléments clés pour suivre et évaluer à l'échelle internationale la mise en œuvre du Programme 2030. Des entrevues ont aussi été réalisées auprès de six organisations de la société civile et une institution gouvernementale dans six pays¹ afin de compléter et de valider les renseignements présentés dans les rapports d'ENV. La présente note donne un aperçu des considérations clés qu'il faut tenir en compte dans le contexte canadien et des recommandations à faire pour le gouvernement du Canada. Elle contient aussi une annexe présentant des renseignements détaillés sur les bonnes pratiques incluses dans la note, qui servira de ressource utile pour le gouvernement canadien et d'autres parties prenantes souhaitant adopter et promouvoir les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030.

Qu'est-ce qu'une bonne pratique?

ÉLÉMENTS TRANSFORMATEURS DU PROGRAMME 2030

Une bonne pratique est une activité ou une approche qui intègre un ou plusieurs éléments transformateurs du Programme 2030. Ce programme est basé sur les droits de la personne et met l'accent sur l'inclusion et le changement pour les plus pauvres et les plus vulnérables en faisant la promotion de leur dignité inhérente et des droits de la personne par le biais d'efforts visant à ne laisser personne de côté. Les efforts sont guidés par les principes d'inclusion, de solidarité et de participation. Le Programme 2030 est universel au sens où il s'applique à tous les pays et à tous les individus. Les piliers économiques, sociaux et environnementaux de ce programme sont tous d'égale importance et les ODD y sont intégrés et indivisibles – les réalisations, sous un seul et même objectif, sont liées aux progrès accomplis sous d'autres. La mise en œuvre du programme doit respecter les limites planétaires et la responsabilité intergénérationnelle tout en reconnaissant la nécessité de protéger les ressources de la planète maintenant et pour les générations à venir. Il est important de noter qu'une bonne

¹ Les entrevues ont été menées auprès d'organisations de la société civile des pays suivants : Danemark, Finlande, Hongrie, Lettonie, Nigeria et Suisse (deux personnes interrogées). La note présente aussi un certain nombre de bonnes pratiques basées sur les rapports d'ENV d'autres pays, mais il faut noter que les renseignements pour ces pays n'ont pu être validés que par des recherches via Internet.

pratique respecte aussi la nature ambitieuse du Programme 2030 et va au-delà des pratiques normales ou des méthodes courantes. Enfin, le Programme 2030 est fondé sur des engagements à la transparence et à la reddition de comptes.



APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE



NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ



INTÉGRÉS ET INDIVISIBLES



INCLUSIVITÉ ET PARTICIPATION



PROGRÈS ET LIMITES PLANÉTAIRES



RESPONSABILITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE



UN PROGRAMME AMBITIEUX



TRANSPARENCE ET REDDITION DE COMPTES

Une bonne pratique consiste à évaluer les politiques et les données à la lumière des éléments transformateurs du Programme 2030. Dans le cadre de cette évaluation, il faut relever les lacunes dans les politiques et les données pour soutenir l'adoption d'approches intégrées de la mise en œuvre et le déploiement d'efforts visant à ne laisser personne de côté et à promouvoir l'équité intergénérationnelle.

ÉVALUATION DES POLITIQUES ET DES DONNÉES

Les évaluations de politiques et de données sont des outils pour cerner les lacunes, établir des niveaux de référence et fixer des priorités. Elles portent sur les politiques et les statistiques disponibles compte tenu des priorités nationales et internationales. Une bonne

pratique consiste à utiliser ces évaluations pour déterminer les secteurs clés dans lesquels il est nécessaire d'accélérer la cadence pour ne laisser personne de côté en ce qui concerne l'élaboration de politiques, ainsi que les besoins de planification et de suivi.

EFFORTS DE MISE EN ŒUVRE ÉTAYÉS PAR LES ÉVALUATIONS DES LACUNES ET DE RÉFÉRENCE

Une bonne pratique est de veiller à ce que les résultats des évaluations des lacunes et de référence servent à orienter les politiques globales et sectorielles liées au Programme 2030. Les résultats doivent être intégrés aux politiques, aux plans, aux programmes, aux budgets, aux systèmes de suivi, d'évaluation et de production de rapports appropriés.²

DONNÉES PROBANTES À L'APPUI

Les gouvernements ont convenu que les processus de suivi et d'examen doivent reposer sur des données probantes et être orientés par des données de grande qualité recueillies par les pays à des niveaux de désagrégation appropriés. Une bonne pratique consiste à investir dans des données désagrégées de grande qualité en veillant à ce que les bureaux de statistiques nationaux et d'autres producteurs officiels de données disposent des ressources et des capacités nécessaires pour recueillir, analyser et diffuser des données à des fins de production de rapports sur les ODD. Les évaluations des lacunes doivent servir à cerner les secteurs prioritaires où il faut investir pour établir des niveaux de référence et suivre les progrès.³

APPROCHE INCLUSIVE ET PARTICIPATIVE

Pour tous les volets de la mise en œuvre du Programme 2030, une bonne pratique consiste à assurer l'inclusion et la participation pour ne laisser personne de côté et favoriser l'appropriation locale. Les approches d'évaluation des politiques et des données et de l'établissement des priorités et des niveaux de référence connexes doivent mobiliser diverses parties prenantes, plus particulièrement des communautés historiquement marginalisées.⁴

Pratiques courantes

L'évaluation de politiques ou de données à la lumière des ODD est une pratique courante. En 2017-2018, 56 des 88 pays produisant des rapports ont procédé à une évaluation des politiques ou des données pour tous les ODD. Huit pays ont fait une évaluation de certains ODD et six pays prévoient de procéder à une évaluation semblable. Dans ce contexte toutefois, la moitié des pays qui ont réalisé une évaluation (28) disent avoir examiné des politiques et

² La note d'information sur [l'intégration et la cohérence des politiques](#) examine les bonnes pratiques à ce chapitre.

³ Une bonne pratique dans ce domaine figure à la note d'information sur [le suivi et l'évaluation](#).

⁴ La note d'information sur [l'engagement multipartite](#) fait un survol des principes d'engagement multipartite efficaces applicables à toutes les étapes de la mise en œuvre du Programme 2030.

des données, ce qui donne à penser que cette approche pourrait être une pratique courante émergente. Les évaluations ont tendance à être faites par les institutions gouvernementales responsables. Seul un nombre limité de pays utilisent des processus inclusifs et participatifs pour évaluer des politiques et des données.

Les pays ayant évalué des politiques ont tendance à fournir dans leurs rapports d'ENV des renseignements sur la mesure dans laquelle les ODD et les cibles connexes sont harmonisés ou intégrés aux politiques nationales. Certains pays précisent le pourcentage de cibles harmonisées. Les résultats des évaluations de données tendent à être présentés sous l'angle de la disponibilité générale des données, ce qui inclut la disponibilité des indicateurs en fonction du niveau de développement méthodologique et des données disponibles. Cela étant dit, les renseignements sur les données disponibles pour des indicateurs précis sont rarement présentés, même dans l'annexe statistique – la tendance est plutôt de fournir des chiffres agrégés pour des ODD précis. Les renseignements sur les lacunes dans les progrès réalisés pour mettre en œuvre le Programme 2030 sont aussi présentés par certains pays dans leur analyse par objectif (ces renseignements ne sont toutefois pas explicitement liés à l'évaluation réalisée ou présentés en tant que résultats de l'évaluation).

Les pays ayant évalué des politiques ont tendance à fournir dans leurs rapports d'ENV des renseignements sur la mesure dans laquelle les ODD et les cibles connexes sont harmonisés ou intégrés aux politiques nationales. Certains pays précisent le pourcentage de cibles harmonisées. Les résultats des évaluations de données tendent à être présentés sous l'angle de la disponibilité générale des données, ce qui inclut la disponibilité des indicateurs en fonction du niveau de développement méthodologique et des données disponibles. Cela étant dit, les renseignements sur les données disponibles pour des indicateurs précis sont rarement présentés, même dans l'annexe statistique – la tendance est plutôt de fournir des chiffres agrégés pour des ODD précis. Les renseignements sur les lacunes dans les progrès réalisés pour mettre en œuvre le Programme 2030 sont aussi présentés par certains pays dans leur analyse par objectif (ces renseignements ne sont toutefois pas explicitement liés à l'évaluation réalisée ou présentés en tant que résultats de l'évaluation).

Bonnes pratiques

Une bonne pratique consiste à évaluer les politiques en place à l'échelle nationale et infranationale pour soutenir les ODD et les éléments transformateurs du Programme 2030. Cette évaluation doit inclure l'examen de politiques et de priorités à la lumière des cibles et des indicateurs établis pour les ODD, des efforts déployés pour ne laisser personne de côté et des approches intégrées. Une bonne pratique consiste aussi à examiner l'harmonisation entre les politiques en place et les ODD, à relever les lacunes et à établir les priorités pour la mise en œuvre du Programme 2030. Veiller à ce que les résultats des évaluations orientent les politiques, les plans et les efforts de suivi est également une bonne pratique.

Il existe deux bonnes pratiques clés en ce qui concerne l'évaluation de données. La première consiste à examiner la disponibilité des données pour les indicateurs internationaux, nationaux et infranationaux relatifs aux ODD. Une bonne pratique est de relever les indicateurs qui sont déjà disponibles, ceux qui peuvent être calculés à partir de données existantes et ceux qui ne sont pas disponibles (aucune donnée recueillie à l'échelle nationale et aucune donnée indirecte). La deuxième comprend l'établissement de niveaux de référence pour orienter les points de comparaisons et le suivi des progrès par rapport aux cibles infranationales, nationales et internationales.

Une fois combinées, les évaluations de politiques et de données fournissent une base pour établir des cibles et des indicateurs prioritaires à l'échelle infranationale et nationale. Cette bonne pratique favorise l'appropriation et la pertinence de la mise en œuvre du Programme 2030, ainsi que des investissements directs pour améliorer la capacité statistique de suivre les progrès.

Enfin, une bonne pratique consiste aussi à réaliser des évaluations de politiques et de données en ayant recours à des processus inclusifs de consultation qui mobilisent des communautés historiquement marginalisées et favorisent l'appropriation partagée des priorités et des niveaux de référence qui en résultent. Une communication transparente des résultats des évaluations, y compris des niveaux de référence, et l'explication de la façon dont ils sont intégrés aux politiques, aux plans et aux efforts de suivi et de production de rapports sont aussi de bonnes pratiques.

ÉVALUATIONS DE POLITIQUES ET DE DONNÉES

Les rapports d'ENV indiquent qu'un éventail de pays a évalué ses politiques et ses données à la lumière du Programme 2030. Bon nombre ont utilisé [l'outil d'évaluation intégrée rapide](#) du Programme des Nations Unies pour le développement, qui a été conçu pour aider les gouvernements à examiner leurs politiques nationales et infranationales par rapport au Programme 2030. Cet outil met l'accent sur les liens entre les cibles, les indicateurs pertinents et les institutions chargées de la mise en œuvre et constitue une première étape pour éclairer la mise en œuvre du Programme 2030. Les rapports d'ENV de l'**Albanie**, du **Bénin**, du **Bhoutan**, de la **Guinée**, de la **Jamaïque**, du **Mali**, du **Niger**, de l'**Arabie Saoudite**, du **Sri Lanka** et du **Tadjikistan** font état de l'utilisation de l'outil d'évaluation intégrée rapide. Cet outil a aidé les pays à déterminer le niveau d'harmonisation entre leurs politiques et le Programme 2030, y compris les cibles. Par exemple, l'évaluation intégrée rapide réalisée en **Albanie** montre que 58 cibles du pays sont harmonisées aux 169 cibles des ODD, que 72 y sont partiellement harmonisées, que 19 n'y sont pas harmonisées et que 20 ne sont pas pertinentes dans le contexte du pays. En 2017, l'Albanie a réalisé une évaluation de politiques qui a montré une plus grande harmonisation entre les politiques nationales et les cibles des ODD et fourni de l'information sur les données disponibles pour suivre les indicateurs mondiaux. L'évaluation a aussi porté sur l'atteinte des cibles intermédiaires et à l'horizon 2030.

Le **Bhoutan** a évalué des politiques et des données pour examiner leur harmonisation et leur intégration en vue de son 11^e plan quinquennal 2013-2018 et des 17 ODD, mais aussi pour examiner les progrès réalisés au chapitre de la mise en œuvre. Dans son rapport d'ENV, ce pays a classé les indicateurs relatifs aux ODD selon le fait qu'ils étaient totalement adoptés, partiellement adoptés, pertinents mais non adoptés ou non pertinents dans le contexte du pays. Le gouvernement a ensuite classé la disponibilité des données pour les indicateurs relatifs aux ODD selon le fait que les données étaient disponibles (recueillies régulièrement en respectant des normes rigoureuses), partiellement disponibles (données disponibles de façon ponctuelle) ou non disponibles. Le rapport d'ENV incluait notamment une évaluation des progrès pour atteindre chaque ODD qui précisait si les cibles étaient atteintes, en voie d'être atteintes ou à risque de ne pas être atteintes. Au **Danemark**, le projet intitulé *Baseline for the Global Goals in Denmark* a été lancé pour établir des niveaux de référence. En étroite collaboration avec Local Government Denmark, des [niveaux de référence](#) pour l'ODD 11 (villes et communautés durables) ont été établis dans le cadre d'un processus de consultation inclusif. Le **Sri Lanka** a aussi

évalué des politiques et des données. L'évaluation des politiques a porté sur l'harmonisation entre les politiques nationales et les ODD. Un examen des données statistiques a également été réalisé pour établir des niveaux de référence. Un rapport sur [l'état des indicateurs des ODD au Sri Lanka](#) et un [site Web](#) affichant le cadre des indicateurs des ODD ont aussi été produits.

D'autres pays ont examiné des politiques, des institutions gouvernementales responsables et des données dans le cadre de leurs évaluations des lacunes. Le **Bénin** a réalisé des évaluations pour cerner les priorités en matière de développement durable, y compris les cibles et les indicateurs nationaux. L'évaluation des plans annuels de travail des ministères montre qu'au moins quatre ministères s'attaquent aux 17 ODD. Les secteurs où il faut déployer davantage d'efforts pour aligner les actions sur les ODD ont aussi été identifiés. Le pays a en outre établi 49 cibles prioritaires pour la mise en œuvre du Programme 2030. Des municipalités ont été mobilisées dans le processus et ont formulé des commentaires sur l'approche nationale de la mise en œuvre du Programme 2030. L'**Irlande** a dressé la cartographie des politiques et des institutions gouvernementales qui sont concernées par la mise en œuvre du Programme 2030. Le plan de mise en œuvre du pays comprend une [matrice des ministères qui sont responsables ou parties prenantes](#) et une [liste des politiques portant sur les ODD](#) qui précise les politiques, les institutions et les priorités clés associées aux ODD. L'**Espagne** a décrit les efforts déployés par des institutions gouvernementales pour évaluer l'atteinte des cibles des ODD et les niveaux de référence à ce chapitre, relever les obstacles aux progrès et identifier les parties prenantes qui peuvent contribuer aux progrès. Une base de données publique montrant les contributions des institutions gouvernementales nationales a aussi été créée. La **Lettonie** a évalué ses politiques nationales à la lumière des cibles associées aux ODD. Le pays a examiné la pertinence de ces cibles, identifié les institutions gouvernementales responsables et dressé la liste des indicateurs mondiaux pour les 169 cibles afin de comparer son rendement. Une conférence a aussi été organisée pour discuter du cadre relatif aux ODD qui est appliqué aux politiques lettonnes. Les politiques sectorielles seront évaluées à mi-parcours pour examiner les écarts entre les cibles associées aux ODD et les indicateurs relatifs aux politiques lettonnes. En plus d'avoir évalué l'harmonisation des politiques au Programme 2030, la **Lituanie** a aussi évalué des données. Le bureau national de statistiques a créé un groupe de travail composé d'institutions gouvernementales qui a compilé des indicateurs précis pour évaluer les indicateurs associés aux ODD et la disponibilité des données dans des bases de données nationales et internationales. Une liste d'indicateurs nationaux de développement durable a été dressée et elle inclut

de l'information sur les institutions responsables. Pour nationaliser le Programme 2030, le **Sénégal** a établi un ensemble de cibles nationales pour chaque ODD. Le rapport d'ENV inclut les cibles relatives aux ODD, des indicateurs internationaux et nationaux, les institutions gouvernementales responsables, des niveaux de référence (lorsque c'était possible) et les données disponibles pour 2015, 2016 et 2017. Les cibles du pays à l'horizon 2030 sont aussi incluses pour un certain nombre d'indicateurs.

ÉLÉMENTS TRANSFORMATEURS DU PROGRAMME 2030

Certains pays ont réalisé des évaluations de politiques, de données ou de niveaux de référence qui sont spécifiquement liées aux éléments transformateurs du Programme 2030. L'**Arménie** a fait une évaluation exhaustive des politiques, des lois et des règlements pour déterminer dans quelle mesure elles sont harmonisées au Programme 2030. Un examen des données existantes a permis de constater que des données désagrégées sont disponibles. En collaboration avec des partenaires de développement, le gouvernement a aussi établi des indicateurs de référence pour les ODD relatifs aux enfants. Fait important, l'initiative a permis de cerner des lacunes dans les données et des façons d'améliorer la collecte de données afin de combler ces lacunes. Il a établi un système de suivi des droits des enfants dans le contexte des ODD, ce qui favorise l'équité intergénérationnelle.

Le **Bhoutan** a procédé à une [évaluation de la vulnérabilité](#) en 2016. Cette dernière a établi un niveau de référence qui permet de suivre des groupes vulnérables et de formuler des politiques judicieuses pour ne laisser personne de côté dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030. L'évaluation a permis d'identifier les groupes à risque d'être laissés de côté. Le Bhoutan combine l'évaluation de la vulnérabilité au climat réalisée en 2016, le recensement de la population et de l'habitation fait en 2018 et cette évaluation de la vulnérabilité pour mieux soutenir les populations vulnérables de 2017 à 2022. L'évaluation de la vulnérabilité a permis d'identifier 14 groupes vulnérables, en plus d'examiner les causes de la vulnérabilité, les façons dont les politiques et les programmes favorisent ou défavorisent les groupes à risque d'être laissés de côté, ainsi que les possibilités d'amélioration.

Le **Panama** a utilisé [l'indice multidimensionnel de la pauvreté](#) pour étayer une approche intégrée de la mise en œuvre du Programme 2030. L'indice a servi à relever les conditions propres aux groupes vulnérables et à comprendre la nature multidimensionnelle de la pauvreté dans le pays. Des données pertinentes et désagrégées soutenant l'action gouvernementale ont été produites. L'indice favorise des approches intégrées des politiques sociales et l'identification efficace des populations laissées de côté.

APPROCHES INCLUSIVES ET PARTICIPATIVES

La [Commission nationale de développement durable](#) de la **Finlande** a collaboré avec des institutions gouvernementales afin d'établir des niveaux de référence pour la mise en œuvre du Programme 2030 en misant sur une méthode inclusive dans le cadre du processus d'ENV du pays. En outre, une analyse indépendante de l'état de préparation du pays pour mettre en œuvre le Programme 2030 basée sur un exercice de cartographie, qui a été fait par le [Finnish Environment Institute](#) et [Demos Helsinki](#), visait principalement à établir un niveau de référence pour la mise en œuvre des ODD et à cerner les secteurs nécessitant davantage d'efforts. Le processus de cartographie des politiques de la **Grèce** a inclus des acteurs non étatiques pour assurer la transparence et la reddition de compte. Le **Mali** a établi les cibles prioritaires pour mettre en œuvre le Programme 2030 en utilisant un processus qui prévoyait des ateliers nationaux et régionaux. Aux **Philippines**, l'autorité nationale d'économie et de développement a organisé deux ateliers techniques en 2015 et en 2016 auxquels ont participé des organisations de la société civile, des établissements universitaires, des donateurs et des institutions gouvernementales pour vérifier la disponibilité des données, évaluer, établir et prioriser des indicateurs nationaux. La **Suisse** a fait une évaluation de référence en mobilisant des institutions gouvernementales nationales et infranationales, le secteur privé et d'autres organisations pour évaluer les progrès, les efforts en cours et les défis. Le processus a permis d'examiner l'ensemble des cibles et des indicateurs et d'identifier les institutions gouvernementales responsables. Pour assurer l'inclusion, des réunions et des consultations en ligne ont eu lieu avec des organisations qui protègent les intérêts de groupes à risque d'être laissés de côté comme les personnes à faible revenu, les migrants et les victimes de la traite de personnes. Une leçon tirée de l'expérience de la Suisse est de mettre en place la capacité nécessaire pour traiter les données et les commentaires reçus.

RAPPORTS SUR LES LACUNES ET LES NIVEAUX DE RÉFÉRENCE

Les résultats des évaluations des lacunes et de référence donnent un aperçu du point de départ d'un pays en ce qui concerne la mise en œuvre. Le **Bangladesh** a inclus des renseignements sur le nombre d'indicateurs disponibles pour chaque ODD dans son rapport d'ENV. Le **Sri Lanka** a donné un aperçu des diverses évaluations des lacunes réalisées dans le pays, y compris des renseignements sur l'harmonisation entre les politiques en place et le Programme 2030, ainsi que sur la disponibilité des données (tableau 1).

TABLEAU 1. EXEMPLE DE RAPPORT SUR LA DISPONIBILITÉ D'INDICATEURS, SRI LANKA

CLASSIFICATION	NOMBRE D'INDICATEURS
Déjà recueillis par le bureau national des statistiques	46
À être recueillis par le bureau national des statistiques	29
Disponibles ou à être recueillis par d'autres institutions	131
Indicateurs régionaux ou mondiaux	35
Non pertinent pour le Sri Lanka	3
TOTAL	244

Source : Adapté du [rapport d'ENV soumis par le Sri Lanka](#).

Plusieurs pays ont soumis les niveaux de référence de leurs indicateurs dans leur rapport d'ENV. Par exemple, l'**Égypte** a inclus des renseignements sur les progrès de la mise en œuvre des ODD dans les analyses par objectif utilisant les indicateurs disponibles. L'**Estonie** a décrit l'état actuel de la mise en œuvre des 17 ODD et les instruments de politique connexes. Ce pays a inclus les données de référence et les cibles pour 2019 de certains indicateurs nationaux. La **Géorgie** a fourni un extrait des niveaux de référence établis pour chaque cible liée aux ODD, ainsi que des indicateurs nationaux complémentaires et des prévisions pour 2030. Le rapport d'ENV du **Kenya** indique que le pays a établi des niveaux de référence pour la plupart des indicateurs associés aux ODD entre 2009 et 2014. La **Sierra Leone** fait mention de 56 indicateurs préliminaires et niveaux de référence et cibles provisoires pour les années 2020, 2025 et 2030. Dernièrement, la **Suisse** a fait une évaluation de référence en 2017. Son rapport d'ENV de 2018 donne des renseignements sur les tendances émergentes en ce qui concerne les progrès réalisés pour atteindre les cibles nationales dans l'analyse par objectif.



Photo : BCCFC, 2018

Évaluer les lacunes dans les politiques et les données au Canada

Il est primordial que les institutions gouvernementales examinent individuellement l'harmonisation de leurs politiques au Programme 2030, en tant que première étape pour entamer la mise en œuvre. Depuis la publication du [rapport](#) sur l'état de préparation du Canada pour mettre en œuvre le Programme 2030 par le Bureau du vérificateur général du Canada au printemps 2018, les institutions du gouvernement fédéral ont commencé à examiner leurs politiques. De plus, [l'unité responsable des ODD à Emploi et Développement social Canada](#) assure une coordination au sujet des politiques de mise en œuvre du Programme 2030 avec d'autres institutions gouvernementales fédérales. La mesure dans laquelle les administrations provinciales, territoriales, municipales et autochtones ont commencé à évaluer leurs politiques à la lumière du Programme 2030 semble toutefois limitée.

La consultation sur la [Stratégie nationale pour le Programme 2030 du Canada](#) permettra d'obtenir des commentaires importants pour relever les lacunes et les priorités en matière de politiques. Le guide de discussion⁵ préparé en vue de la consultation inclut un certain nombre de questions sur le cadre canadien d'indicateurs qui permettront de suivre les progrès de la mise en œuvre du Programme 2030. Bien qu'il n'y ait pas eu de consultation formelle dans le cadre des efforts déployés par des institutions gouvernementales pour examiner leur travail, la consultation sur la Stratégie nationale pour le Programme 2030 constitue une bonne pratique parce qu'elle mobilise diverses parties prenantes dans l'établissement des priorités du Canada pour mettre en œuvre le Programme 2030 à l'échelle internationale, nationale et locale.

Le système statistique du Canada est plutôt centralisé avec Statistique Canada qui réalise des enquêtes nationales et établit des statistiques en fonction des données fournies par les provinces, les territoires, les municipalités et les citoyens. Les [provinces et territoires](#) analysent et produisent aussi des statistiques en se basant sur les données fournies par Statistique Canada et leurs propres enquêtes. Statistique Canada a participé activement au Programme 2030 avant et après l'adoption de ce programme. Il contribue au [groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs des ODD](#) et à l'élaboration du cadre mondial d'indicateurs relatifs aux ODD. Cette expérience permet à Statistique Canada de diffuser et d'utiliser de bonnes pratiques adoptées partout dans le monde.

Le [Carrefour de données liées aux ODD](#), qui est la plateforme nationale de rapports de Statistique Canada, a été lancé en mai 2018. Ce carrefour diffuse des données sur les indicateurs mondiaux relatifs aux ODD, y compris les données disponibles, les indicateurs indirects et les renseignements sur les indicateurs pour lesquels Statistique Canada explore les options en matière de données. Si les données sont disponibles sur la précédente période de référence, le carrefour les inclut. Le rapport sur l'état de préparation du Canada pour mettre en œuvre le Programme 2030 du Bureau du vérificateur général du Canada précise que Statistique Canada a « élaboré un cadre approprié pour recueillir les données qui serviront à évaluer les résultats obtenus par le Canada par rapport aux 232 indicateurs mondiaux des Nations Unies. Le cadre sert de base pour décider des données à recueillir ».

Le rapport d'ENV soumis par le Canada en 2018 souligne un certain nombre de lacunes dans les données, y compris au sujet des groupes à risque d'être laissés de côté au Canada. Par exemple, il n'existe pas de données disponibles sur la pauvreté chez les Autochtones vivant dans des réserves et les membres de la communauté LGBTQ2S. Pour accroître la disponibilité de données désagrégées sur le genre, l'ethnicité et d'autres identités qui se recoupent, le gouvernement du Canada a lancé le [Centre de statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion](#). Statistique Canada dispose aussi du [Programme de liaison autochtone](#) qui lui permet de collaborer avec les peuples autochtones pour accroître sa capacité d'accéder aux données, de les utiliser et d'assurer la liaison avec les communautés et organismes autochtones lors de la tenue d'enquêtes et d'initiatives pertinentes. La consultation sur la Stratégie nationale sur le Programme 2030 du Canada permet de recueillir des commentaires sur les lacunes dans les données, les données nécessaires pour soutenir les priorités communautaires locales et ne laisser personne de côté et les façons dont les données non officielles et les données détenues par différentes institutions gouvernementales, y compris à l'échelle provinciale, territoriale et municipale, pourraient être utilisées pour combler les lacunes.

5 Il est possible d'obtenir une copie du guide de discussion du 15 mars au 15 mai 2019 en écrivant à Programme2030-2030Agenda@canada.gc.ca.



Recommandations

La présente note d'information décrit les pratiques courantes et les bonnes pratiques relatives à l'évaluation de lacunes dans les politiques et les données pour orienter la mise en œuvre du Programme 2030 au Canada. Un certain nombre de recommandations destinées au gouvernement du Canada ressortent de l'analyse.

Donner de l'information publique sur les résultats de la cartographie des politiques des institutions du gouvernement fédéral par rapport au Programme 2030 et utiliser la stratégie nationale sur ce programme pour combler les lacunes.

Le gouvernement du Canada a demandé aux institutions du gouvernement fédéral de dresser la cartographie de leurs politiques par rapport au Programme 2030. Il faut saisir l'occasion pour évaluer les lacunes dans les politiques, y compris en ce qui concerne la façon dont les éléments transformateurs orientent les politiques, les liens entre les secteurs de politique et les mesures prises pour assurer la cohérence des politiques. Les résultats de la cartographie doivent être rendus publics à des fins de transparence et de reddition de comptes au sujet de la mise en œuvre du Programme 2030. La stratégie nationale sur ce programme doit combler les lacunes relevées par les institutions du gouvernement fédéral dans le cadre de la consultation sur cette stratégie.

Établir les priorités, les cibles et les indicateurs nationaux pour la mise en œuvre du Programme 2030.

La consultation sur la Stratégie nationale sur le Programme 2030 du Canada vise notamment à comprendre les priorités de diverses parties prenantes pour mettre en œuvre le Programme 2030 à l'échelle nationale, régionale et locale. Il est aussi important d'établir des cibles et des indicateurs nationaux dans le cadre de la nationalisation du Programme 2030 pour assurer sa pertinence et favoriser son appropriation. Les cibles et indicateurs nationaux du Canada doivent compléter les cibles et les indicateurs internationaux.

Évaluer les politiques et les progrès à la lumière des éléments transformateurs du Programme 2030.

Les priorités du Canada pour mettre en œuvre le Programme 2030 ne doivent pas se limiter à la sélection des ODD prioritaires et des cibles connexes. Il faut aussi examiner les politiques et les données disponibles à la lumière de l'engagement de ne laisser personne de côté, des approches fondées sur les droits de la personne, de l'équité intergénérationnelle, des limites de la planète et de la nature intégrée et indivisible du Programme 2030.

Établir des niveaux de référence et cerner les priorités pour accroître la disponibilité de statistiques permettant de suivre la mise en œuvre du Programme 2030.

Statistique Canada a évalué la disponibilité globale des données qui permettent de suivre les cibles mondiales établies pour les ODD et a rendu les données disponibles au moyen d'une plateforme nationale conviviale. La Stratégie nationale sur le Programme 2030 du Canada doit donner de l'information sur les cibles et les indicateurs nationaux, la disponibilité des données et les niveaux de référence. Cette stratégie doit comprendre une feuille de route pour améliorer la disponibilité des données permettant de suivre la mise en œuvre du Programme 2030 et décrire comment la collaboration avec les administrations provinciales, territoriales et municipales et les producteurs non officiels de données peut permettre de combler les lacunes.

Les évaluations des lacunes doivent être soutenues à l'échelle provinciale, territoriale et municipale, y compris par les administrations autochtones.

Les lacunes dans les politiques et les données ne sont pas les mêmes à l'échelle nationale et infranationale. Il faut examiner les défis auxquels les administrations provinciales, territoriales, municipales et autochtones sont confrontées pour veiller à ce que les approches nationales de la mise en œuvre du Programme 2030 tiennent compte du contexte local et des contraintes au niveau des politiques et des données. Les données générées par les administrations infranationales peuvent aussi servir à orienter les progrès à l'échelle communautaire, régionale et nationale. Il faut aider les administrations provinciales, territoriales et municipales à évaluer les lacunes dans leurs propres politiques et données et ensuite à éclairer en conséquence les efforts déployés pour localiser la mise en œuvre du Programme 2030, y compris en partenariat avec le gouvernement du Canada et des acteurs non étatiques.

Utiliser un processus inclusif et participatif, plus particulièrement des groupes à risque d'être laissés de côté, pour évaluer les lacunes dans les politiques et les données.

Un processus de consultation inclusif des communautés historiquement marginalisées peut favoriser l'appropriation collective des priorités associées au Programme 2030. La consultation sur la Stratégie nationale sur le Programme 2030 du Canada constitue une bonne pratique au sens où elle inclut diverses parties prenantes dans la recherche de lacunes dans les politiques et les données. Il faut continuer de mobiliser diverses parties prenantes tout au long de la mise en œuvre du Programme 2030 afin de cerner les nouvelles lacunes, priorités et solutions pour la mise en œuvre. Il est important de noter que la mobilisation de producteurs non officiels de données peut aider à combler les lacunes dans les données officielles.

Kindornay, Shannon. *Évaluation des lacunes dans les politiques et les données pour orienter la mise en œuvre du Programme 2030 au Canada*, série de documents sur les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030, Vancouver et Ottawa : British Columbia Council for International Cooperation et Conseil canadien pour la coopération internationale, 2019.

L'auteur remercie Gavin Charles (CCCI) d'avoir examiné la présente note d'information. L'auteur remercie Zeki Kocaata pour ses contributions. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles des auteures et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

